

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 666

7 juillet 2005

### SOMMAIRE

Accenture International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31957	Inversiones en Alquiler de Maquinaria II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31945
Agrilux S.A., Walferdange . . . . .	31958	Jangada Shipping S.A., Luxembourg . . . . .	31931
Air Tools S.A., Luxembourg . . . . .	31956	Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, Luxembourg . . . . .	31922
Althe S.A., Bertrange . . . . .	31956	LatCap II SPV V-A (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31945
Ana S.A., Luxembourg . . . . .	31936	Mai Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31953
Aquitaine Investissements S.A.H., Luxembourg . . . . .	31933	Mai Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31953
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31941	Maitland Europe S.A., Luxembourg . . . . .	31952
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31942	Mendocino S.A., Luxembourg . . . . .	31962
Caber Holdings Limited S.A., Luxembourg . . . . .	31957	MGI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31966
Charba Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31951	Motwit S.A.H., Luxembourg . . . . .	31952
Charba Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31952	New Caledonia Investments S.A., Luxembourg . . . . .	31968
Charba Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	31952	Nordim S.A., Bertrange . . . . .	31964
D.R. (Holdings) S.A., Luxembourg . . . . .	31957	Nordim S.A., Bertrange . . . . .	31964
Dimozil S.A., Luxembourg . . . . .	31953	OD International (Luxembourg) Participation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31956
Encre S.A., Luxembourg . . . . .	31955	Orbite Communication S.A., Luxembourg . . . . .	31965
Erasmus Properties & Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31940	Poyel Partners and Investments S.A., Pétange . . . . .	31966
Erasmus Properties & Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31940	ProLogis Directorship, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31954
Exakt S.A., Luxembourg . . . . .	31955	Redwood CBO S.A., Luxembourg . . . . .	31922
FDV II Venture S.A., Luxembourg . . . . .	31959	Reno de Medici International S.A., Luxembourg . . . . .	31945
FDV II Venture S.A., Luxembourg . . . . .	31961	Romaver Company S.A.H. Luxembourg . . . . .	31942
Flaminia Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31967	Royal Constructions S.A., Luxembourg . . . . .	31922
Flexafort Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31947	Royal Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	31956
Floreanville Holding, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31957	S.E.T. Société Européenne de Trading S.A., Luxembourg . . . . .	31951
Galea Capital S.A., Luxembourg . . . . .	31947	Servidea S.A., Luxembourg . . . . .	31934
GC Pan European Crossing Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31954	Sixco, S.à r.l., Senningerberg . . . . .	31958
GC Pan European Crossing Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31954	Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31967
GC Pan European Crossing Luxembourg I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31954	Sorbing S.A., Luxembourg . . . . .	31968
Groupe Sign-Lux S.A., Luxembourg . . . . .	31963	Tacana S.A., Luxembourg . . . . .	31963
Heler S.A., Luxembourg . . . . .	31962	Tomkins American Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31937
Helveticus, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31937	Tomkins Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31948
Helveticus, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31937	Tribal, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31965
Holding Six S.A.H., Bertrange . . . . .	31946	UniCredit International Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	31954
Holding Six S.A.H., Bertrange . . . . .	31947	Vakraly S.A.H., Luxembourg . . . . .	31953
Iadi Finance S.A., Luxembourg . . . . .	31964	Venital Holding S.A., Luxembourg . . . . .	31955
Institut La Maison de la Beauté, S.à r.l., Olm . . . . .	31950	Venital Holding S.A., Luxembourg . . . . .	31955
Inversiones en Alquiler de Maquinaria II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31943	Yukos Capital, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	31965

**ROYAL CONSTRUCTIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.760.

Le bilan au 31 décembre 2002, le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale ordinaire et le rapport du commissaire aux comptes, enregistrés à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00451, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Mandataire

(020197.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mars 2005.

**REDWOOD CBO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 80.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2005.

Signature.

(022412.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2955 Luxembourg, 43, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 6.395.

Nom Prénom	Pouvoir de signature
Aakrann Eric	C
Adans-Dester Pierre	B
Agrezio Philippe	C
Alcalde Carmélo	B
Alloin Jean-Luc	C
Altenhoven Thibaud	C
Arens François	C
Arens Myriam	D
Arens-Rettel Christiane	C
Atterte-Olimar Carine	C
Aubert Valérie	C
Auquier Philippe	A
Balthasar André	D
Bardot Martial	C
Baric Michel	C
Bastin Michel	C
Batardy Frédéric	B
Battaglia Dominique	C
Baudhuin Eric	C
Baus Ronny	B
Bausch Jean-Paul	B
Becker Uwe	C
Beerens-Stanus Bénédicte	C
Beining Jean	B
Belva-Licht Geneviève	B
Bernard Romain	C
Bies Sandra	C
Bix-Bartringer Lydie	D
Blaise Adelin	A
Bodevin Gabrielle	C
Bonte Eric	B
Boone Lawrence	C
Boonen Virginie	D

Bosi-Lichtfus Joëlle	D
Bour Marc	B
Bourin Philippe	A
Braas Marc	B
Brachmond Irène	A
Bravard-Legrand Claudine	B
Bruch Alex	C
Buchheit Pierre	C
Burnotte Antoine	B
Burstin Avy	C
Cacciatore Salvatore	C
Cailloux Christophe	C
Cajot-Parizel Myriam	B
Casagrande Jean-Louis	B
Catry Pierre	C
Cauwel Laurence	C
Caytan Luc	A
Chambre Didier	C
Chapotel-Jerbi Aïda	C
Charpentier Julien	C
Chavee Philippe	C
Chidiac Daniel	C
Chleide Ronald	C
Christal Philippe	C
Christiaens Frank	C
Clabout Pascal	C
Clinquart Jeannine	C
Cloos Pascale	C
Cloostermans Peter	B
Closset Isabelle	C
Cochet Damien	C
Comunello Marc	C
Conin Sandrine	B
Conrad Emmanuel	C
Cornelis Pascal	B
Costa Oliveira Paula	D
Courtois Eric	C
Cozier Claude	B
Crelot André-Marie	A
Da Costa Paulo	C
Da Fonseca-Torres José	D
Dailleau Catherine	C
Daxhelet Guy	B
De Blay Katty	C
De Groot-Herzog Guillaume	B
De Pover Marie-France	A
Debay Michel	C
Debode Katrien	C
Decarpentrie Olivier	C
Decoux Béatrice	C
Decuyper An	D
Deflandre-Gerryn Carine	C
Degreve Eric	B
Dehaibe Bernard	A
Dejonckheere Luc	C
Dekerck Jean-Paul	A
Delaforge Eric	C
Delava Frédéric	B
Delmarko Nico	C
Delvaux Marc	C
Delvaux Paul	C

Demarthon Jean-Claude	C
Demoulin Jean-Luc	C
Dennewald Claude	C
Deom Pascal	C
Dessy Frantz	B
Destree Jean-François	C
D'Hondt Antoine	A
D'Hondt Christian	B
Dhyon Pascal	C
Di Giovanni-Cade Noëlle	C
Di Serafino Sabrina	C
Didier Jean Roland	A
Dognon Eric	C
D'Orazio Serge	A
Doumont Dominique	A
D'Ours Ingrid	C
Dragojlovic Miodrag	B
Dramais Alain	C
Dresch Jeannot	C
Dubuisson Pierre	B
Ducamp Thierry	B
Dufour Isabelle	C
Eck Camille	B
Elleboudt Christian	B
Elshout Marc	B
Engel Pierre	C
Erard Hubert	C
Ernsdorff Isabelle	C
Etienne Philippe	B
Everard Pascal	B
Fapranzi Claude	C
Felten Carlo	A
Finck Christoph	B
Fisch Stephane	C
Fischbach Liliane	C
Fischer Rafik	A
Flaba Denis	B
Fortemps Joseph	B
Foury Marc	C
Frantz Christian	C
Franzen Joël	C
Fraschetti Paolo	B
Fraschetti-Markovic Marie-France	D
Fries Sébastien	C
Frognet Pierre-Jean	C
Gaertner-Jopa Yasmine	D
Gauthier Guy	C
Geibel Harald	C
Geimer-Hirtz Danielle	C
Gengoux Marie-Chantal	B
George Patrice	C
Gérard Bruno	C
Gérard Xavier	C
Gérard Xavier	C
Gerino Pascal	C
Geubelle Jean Pol	C
Geyens Tim	C
Giacomini-Michels Béatrice	B
Gigi-Harnois Françoise	D
Gillen-Snyers Marie-Paule	A
Gilson-Kaps Christine	C

Gnad Gaston	D
Godfraind Michel	A
Godfrin Patrick	C
Godfroid Francy	C
Godinho-Gilson Myriam	D
Goergen-Schmit Christiane	C
Goffin Guy	B
Gotti Hélène	C
Goubert Jean-Paul	C
Gouden Patrick	B
Goulleven Jacques	C
Goutiere Philippe	C
Govaerts Jean-Marie	C
Gratia Cédric	C
Greven Claude	C
Gueibe Jean	B
Guersing Jacky	C
Guichart Frédéric	C
Gundermann Gaston	C
Halewyck Thibaud	C
Hames Annie	B
Hansen Daniel	B
Hardy Nicole	C
Harslem Yvette	C
Hartert Jean	A
Heck Raymond	C
Hecker Frank	C
Heinen-Hoffmann Diane	D
Heirendt Charles	D
Hemmer Dominique	B
Henin Romain	C
Hennericy Pierre	B
Heude Xavier	C
Heuertz Jean-Paul	D
Heusschen Joëlle	C
Hick Benoît	C
Hock Aline	C
Hoet Pierre	C
Houchard Nadine	C
Houters Véronique	C
Hoylaerts Rudy	C
Hubert Olivier	B
Hustin Roland	C
lovalone Jean-Claude	B
Jacob Benoît	C
Jacob Philip	C
Jacquemart Philippe	B
Jacquemin Bernard	A
Jacquemin Bernard	C
Jacquet Pascale	C
Jamme Daniel	B
Jansen Xavier	B
Janssen Gérard	C
Javaux Guy	B
Jene Carol	B
Joucken Georg	B
Junck-Hoffmann Sonja	D
Kaison Henri	C
Kauffmann Aloyse	D
Kauffmann Raymond	C
Kaulmann Frank	C

Kaysler Jean	B
Kern Alain	C
Kill Jean-Jacques	B
Kinnen Gaston	C
Klein Alain	C
Klein Ferdinand	C
Knepper Guy	B
Knips Arlette	C
Koren Nadia	C
Krecke-Lommel Monique	C
Krier Guy	C
Kriescher Philippe	C
Lacourt Philippe	B
Lanners François	B
Lathuy Laurence	B
Laurysens Guy	C
Le Roux Thierry	B
Lemaire Thierry	D
Lenert François	B
Leonard Thierry	C
Lepretre Thierry	C
Leroy Jean-Marie	B
Lescroart Thierry	B
Lespagnard Thierry	B
Leyser-Meyer Susanne	C
Lilti Arnaud	C
Linden Corinne	C
Lockman-Laloy Martiale	B
Longo Pasquale	C
Loos Jean-Paul	A
Lopez Thierry	B
Lucas Joseph	B
Mairlot Philippe	B
Marcq Etienne	C
Marissens Siegfried	B
Marmin Dominique	B
Marot Patrick	B
Martelee Pascal	B
Martin Marie-Christine	C
Martino Jean-Luc	A
Marx Claude	C
Masset Bénédicte	C
Masseteau Karine	C
Mathias Marc	C
Meisch Yves	B
Meketyne Daniel	C
Melotte Dominique	A
Mengal Bernard	C
Mergen Martine	C
Meslard Frédéric	C
Meurant Luc	B
Michel Jeannot-Robert	B
Migeaux Véronique	C
Migeotte Raymond	C
Milet Stéphane	C
Minguet René	C
Moens Stefaan	C
Moia Robert	C
Mommaerts Marc	B
Montenero Daniele	D
Monti Steve	B

Montoisy Jean-Dominique	B
Mota Bruno	C
Moulard Michel	A
Mouton Philippe	C
Muller Annie	A
Munten Serge	C
Nilles-Hoffmann Marie-Paule	C
Noel Charly	C
Olinger Raymond	C
Ongenaed Daniel	B
Ongono-Kreis Juliette	B
Pajares-Garcia Maria-Isabel	C
Papanikolaou Nicolas	C
Paquay Philippe	A
Paquay Pierre	A
Paquet Jean-Marie	B
Parent Thierry	B
Paridans Alain	B
Paring Marc	B
Pedretti Marc	B
Pemmers Jean-François	C
Penders Vincent	B
Perez Maria-Dolorès	B
Petit François	C
Pettinger Guy	C
Pfeiffenschneider Tom	C
Pierard Christian	B
Pierre Eric	C
Pierret Johny	C
Piette Philippe	B
Pitsaer Yves	A
Plancq Laurence	C
Pletsch Ralf	B
Poelmans Olivier	C
Poire Jean-Marie	B
Pons Bernard	C
Popescu-Tudor Cornélia	C
Portela Constantin	B
Pourveur Guy	B
Prim Eugène	B
Radde-Galera Régis	C
Rasp Marina	D
Rassel Karin	C
Rauchs Léon	C
Rauschen Gabriele	C
Régnier François	B
Régnier Guy	C
Rénac Clément	C
Renaux-Peiffer Martine	C
Renson Daniel	C
Requile Stéfan	C
Reuter Johny	C
Ricci Francesca	C
Ries Stéphane	B
Riva-Del Vecchio Fabienne	C
Robert Franck	C
Roggeman Christian	B
Rongvaux Pascale	C
Roose Erik	B
Rossignon Chantal	C
Ruppert Jean-Claude	B

Salentiny René	D
Salmon Dominique	C
Salzburger Denise	C
Salzinger Vincent	B
Sart Eric	C
Sauder Sabine	B
Scheerlinck Johanna	C
Schiffers Christian	C
Schillings Hubert	B
Schmit André	B
Schmit Jean-Marie	D
Schmit Jean-Paul	C
Schmit Marcelle	C
Schmitz Stephan	C
Schneider René	C
Schneider-Zanon Diana	D
Scholten Théo	C
Schuller Dominique	C
Schumann Dominique	C
Sellam Jean-Marc	C
Serckx Yves-Henri	B
Serebriakoff Andre	B
Severi Sylvain	B
Severi-Pierre Bernadette	B
Shiomura Brigitte	C
Sibille Thierry	B
Simonet Bernard	B
Simonis Jean-Marc	C
Sindt Nathalie	C
Slierings Pauline	C
Soetens Bernard	A
Spanier Jean-Marie	B
Speck Edgard	B
Springuel Christian	C
Spruytte Bernard	C
Stammet Jean-André	A
Steffen Jean-Claude	C
Steffen Nico	D
Stenger Michel	B
Stoffels Pierre	C
Talbot René	B
Thieltgen Frédéric	C
Thierry Christophe	C
Thouvenot Thierry	B
Thyes Michel	C
Tinant Gérard	C
Todeschini Fabrice	C
Toussaint Joël	C
Trela Eric	C
Trierweiler Ernest	B
Trinquet Bruno	C
Ulveling Marc	B
Van Acker Patrick	B
Van Den Bergh Marc	D
Van Den Bergh Roland	C
Van Den Eeden Werner	B
Van Der Putten Werner	B
Van Doorslaer Charles	C
Van Dyck Jean-Pierre	C
Van Kouwen Wouter	C
Van Mechelen Maarten	C



Van Mol Sabina	C
Van Mulders Bart	C
Van Mulders Carine	C
Van Oldeneel Benoît	B
Vanderlooven Alfred	A
Vandevor Michel	C
Vanthomme Bart	C
Venanzi John	B
Verdickt Bernard	C
Verdier Philippe	A
Vermeulen Catherine	C
Verwilghen Etienne	A
Vesvre Catherine	C
Vidali-Bruns Ulrike	C
Vocaturro Sandra	C
Vock Jörg	B
Voltaire Joseph	C
Vouaux-Sarloutte Valérie	C
Wagner-Sennai Amal	C
Wahl Peggy	C
Waltzing Albert	D
Wauters Roland	C
Weber Guy	B
Weber Jean-Pierre	B
Weber Suzanne	C
Weidert Jean-Claude	B
Weis Carlo	C
Weisse Armand	C
Weynandt Jean	A
Wolles Claude	C
Yans Nicolas	C
Zanatta Sylvie	B
Zeien Nico	C
Zender Burkhard	C
Zielinski Marc	C

*Dispositions Statutaires*  
(Extraits)

**Art.17.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

**Art. 18.** Le conseil peut, en se conformant à l'article soixante de la loi sur les sociétés commerciales, déléguer ses pouvoirs en tout ou en partie à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers même non actionnaires.

Il pourra notamment charger de l'administration journalière de la société et de l'exécution des décisions du conseil, un comité de direction ou un ou plusieurs administrateurs-délégués, nommer un ou plusieurs directeurs.

Le conseil d'administration et le comité de direction pourront, dans la limite de leurs pouvoirs et attributions respectifs, donner à des mandataires de leur choix tous pouvoirs spéciaux ou consentir telles délégations qu'ils jugeront convenir, en vue de la signature des actes et documents relatifs à des opérations courantes et de la correspondance qui s'y rapporte.

Les pouvoirs et la rémunération des membres du comité de direction, des administrateurs-délégués, des directeurs et mandataires sont fixés par le conseil d'administration ou par un organe qu'il désignera.

**Art. 19.** Tous actes engageant la société, ainsi que toutes procurations ou délégations sont valablement signés au nom de la société par deux administrateurs.

Une des signatures peut être remplacée par celle d'un membre de la direction ou par un cadre supérieur jusqu'au rang de fondé de pouvoir inclus.

Toutes actions sont poursuivies, tant en demandant qu'en défendant, par un administrateur-délégué ou par deux administrateurs.

Le tout sans préjudice des mandats particuliers ou des délégations que le conseil d'administration ou le comité de direction accorderait en vertu de l'article dix-huit.

**Art. 20.** Les administrateurs qui agissent en exécution de l'article dix-neuf ne doivent justifier vis-à-vis des tiers d'aucune délégation, pouvoir ou décision spéciale du conseil d'administration.

*Délégation de pouvoirs conformément aux articles 18 et 19 des statuts*

Conformément aux articles 18 et 19 des statuts de la banque, et en vertu d'une décision du conseil d'administration, les mandataires mentionnés ci-après ont pouvoir de représenter la banque.

Ce pouvoir de représentation est limité aux opérations indiquées ci-dessous et est précisé par les lettres A, B, C ou D figurant en regard du nom de chaque mandataire.

Un mandataire d'une catégorie supérieure est toujours habilité à représenter la banque dans une opération pour laquelle un pouvoir de représentation a été accordé à une catégorie inférieure.

Opérations (4)	Signature(s) minimum requise(s) D<C<B<A
Tous actes, documents et lettres accordant, modifiant, suspendant ou dénonçant un crédit, sous quelque forme que ce soit, y compris les crédits documentaires.	Jusqu'à EUR 400.000,-: B + C
Toutes garanties, cautionnements, acceptations et avals d'effet de commerce donnés par la banque.	Jusqu'à EUR 4.000.000,-: B + B
Toutes demandes et confirmations d'emprunt et de placement de toute nature.	Au-delà de EUR 4.000.000,-: A + B
Tous ordres de souscription, d'achat ou de vente de valeurs mobilières (1).	
Chèques (2) et ordres de paiement (3).	Jusqu'à EUR 200.000,-: C + C
Les chèques et ordres de paiement portant des griffes (signatures A + A) ne peuvent pas dépasser EUR 2.000,- ou contre-valeur.	Jusqu'à EUR 800.000,-: B + C
Contrats d'achat et de vente de devises, au comptant et à terme, opérations d'échange de devises et/ou de taux d'intérêt, d'achats ou ventes de contrats futurs ou d'options (1)	Au-delà de EUR 800.000,-: A + B
	Jusqu'à EUR 4.000.000,-: B + D
	Au-delà de EUR 4.000.000,-: A + B
Reçus, quittances et accusés de réception, d'espèces, de titres, de coupons, de chèques, d'effets, de billets à ordre ou de toutes autres valeurs ou objets, à moins qu'ils ne soient établis au moyen de machines à impression spéciale automatique	D
Avis de débit et de crédit, décomptes et bordereaux (1)	ou suivant le règlement affiché ou tenu à la disposition de la clientèle
Correspondance ordinaire n'impliquant aucun engagement	D

*Pouvoirs*

(1) Pour toutes les opérations qui, suivant les usages bancaires, font l'objet d'une confirmation imprimée de façon automatique, l'avis de confirmation ne portera aucune signature.

(2) a) Nous tirons nos chèques sur nos correspondants uniquement sur les formules dont les modèles ont été envoyés par nos lettres circulaires datées de juillet 1988 et juillet 1994.

b) Tous les chèques sont signés manuellement, dans le cadre des autorisations figurant dans notre recueil des signatures.

c) Nous établissons un avis de tirage envoyé par message SWIFT authentifié lorsque le montant du chèque dépasse 20.000 euros ou la contre-valeur en devises étrangères.

(3) a) Nos ordres de paiement sont émis sous les formes suivantes:

- soit par courrier sur formules signées manuellement dans le cadre des autorisations figurant dans notre recueil de signatures, lorsque le montant ne dépasse pas 20.000 euros ou la contre-valeur en devises étrangères

- soit par message SWIFT dûment authentifié sans limite de montant.

b) Pour tous les ordres de paiement supérieurs à 20.000 euros ou la contre-valeur en devises étrangères qui parviendraient par courrier, nous vous demandons de bien vouloir nous interroger par SWIFT authentifié, les frais étant à notre charge.

(4) Les procurations spéciales données en rapport avec les opérations énumérées ci-dessus seront valablement données sous les signatures requises pour ces opérations.

*Administrateurs:*

J.-M. Barthel / P. Borghgraef / A. D'Hondt / J. M. de Jong / R. Donckels / D. Du Monceau / F. Ertel / M. Francken / M. Glesener / F. Godfroid / C. Hoeltgen / J. Huyghebaert / F. Jakobs / C. Janssens / N. Knepper / J.-P. Loos / J.-M. Mossong / E. Muller / M.-P. Nilles / L. Philips / M.-C. Vanthournout-Santens / E. Verwilghen / P. Vlerick

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

M.P. Gillen / J.P. Loos

Secrétaire Général / Administrateur-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02700. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022377.2//529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**JANGADA SHIPPING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 106.489.

## STATUTS

L'an deux mille cinq, le trois mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) NEWPORT INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, inscrite au sous le numéro Luxembourg B 69.308,

2) CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à Palm Chambers N° 3 P.O. Box 3152 Road Town (Iles Vierges Britanniques), inscrite sous le numéro IBC 212424,  
toutes deux représentées par Monsieur Jean Naveaux, conseiller économique, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, respectivement en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 3 mars 2005 et d'un pouvoir général donnée le 7 janvier 2004.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparants, et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

### Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de JANGADA SHIPPING S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, l'affrètement, le frètement et la gestion de navires de mer, ainsi que les opérations financières et commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

### Administration - Surveillance

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Il peut notamment et sans que la liste suivante soit limitative ou exhaustive, faire et conclure tous contrats et actes nécessaires à l'exécution de toutes entreprises ou opérations qui intéressent la société, décider de toutes interventions financières, relatives aux dites opérations, encaisser toutes sommes dues appartenant à la société, en donner quittance, faire et autoriser tous retraits, transferts et aliénation de fonds, de rentes, de créances ou de valeurs appartenant à la société, ouvrir tout compte, escompter ou émettre tout chèque ou billet à ordre, emprunter ou prêter à court ou à long terme.

**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

En cas d'urgence le Conseil d'Administration peut approuver des résolutions par vote circulaire exprimé par écrit, par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex pourvu que les résolutions soient approuvées par tous les administrateurs. Une telle décision est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Elle pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement la signature de l'administrateur-délégué soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

La Société indemnisera tout administrateur et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tout frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur de la Société ou à la demande de la Société ou de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils avaient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société est informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée Générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire et/ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier lundi du mois d'avril à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2006.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés, ici représentés comme indiqué ci-dessus déclarent souscrire les actions comme suit:

1) NEWPORT INVESTMENTS S.A., précitée . . . . .	3.099
2) CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD, précitée . . . . .	<u>1</u>
Total: trois mille cent actions. . . . .	3.100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

## Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - Monsieur Olivier Kerkhofs, capitaine au long cours, né à Namur (Belgique) le 12 février 1964, demeurant à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch,
  - Madame Adriana Kreissl, employée privée, née en Roumanie (CZ) le 5 mars 1959, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey,
  - Monsieur Jean Naveaux, conseiller économique, né à Villers-La-Loue (Belgique) le 30 avril 1943, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., ayant son siège social à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, inscrite au registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 58.155.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.
- 5.- Le siège social est fixé à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
- 6.- Est nommé administrateur-délégué de la société, Monsieur Olivier Kerkhofs, préqualifié. Le Conseil d'Administration lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas EUR 15.000,- (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: toute opération bancaire dépassant EUR 15.000,- ainsi que tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront toujours requérir la signature de deux administrateurs dont nécessairement celle de l'administrateur-délégué.
- 7.- Est nommé dirigeant maritime de la société, Monsieur Olivier Kerkhofs, préqualifié.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Naveaux, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 23CS, fol. 88, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

G. Lecuit.

(022108.3/220/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2005.

**AQUITAINE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.929.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue en date du 4 mars 2005 au siège social de la société que:

1. Monsieur Guy Ludovissy, avec adresse professionnelle à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore est nommé administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011 en remplacement de Monsieur François Manti démissionnaire avec effet immédiat.
2. Monsieur Graham J. Wilson, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal est nommé administrateur de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011 en remplacement de Monsieur Miguel Munoz démissionnaire avec effet immédiat.
3. EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel est nommé commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011 en remplacement de MM ADVISORS, S.à r.l. démissionnaire avec effet immédiat.
4. Le mandat de Mademoiselle Cindy Reiners avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, comme administrateur de la société, est reconduit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 5 mars 2005.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022398.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**SERVIDEA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 106.490.

—  
**STATUTS**

L'an deux mille cinq, le trois mars.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) DULWICH FINANCIAL SERVICES S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à 325, Waterfront Drive, Omar Hodge Building 2<sup>nd</sup> floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer, en vertu d'un pouvoir général sous seing privé daté du 24 juillet 2000.

2) VESALTECH TECHNOLOGIES S.A., une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à 325 Waterfront Drive, Omar Hodge Building 2<sup>nd</sup> floor, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Alain Vasseur, consultant, demeurant à L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer, en vertu d'un pouvoir général sous seing privé daté du 24 juillet 2000.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Titre 1<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SERVIDEA S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé par simple décision du conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La société aura une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet principal la prestation de services dans le domaine informatique ainsi que dans tout autre domaine s'y rapprochant. Elle aura également pour objet la vente de matériel informatique et assimilés.

La société aura également pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent-vingt-quatre (124) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune.

Toutes les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sauf dispositions contraires de la loi.

Capital autorisé:

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel à dix millions d'euros (10.000.000,- EUR), le cas échéant par l'émission d'actions nouvelles de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé:

- à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois, à fixer l'époque et le lieu de l'émission ou des émissions successives, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution,

- à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital,

- à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans prenant fin le 2 mars 2010 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas émises par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autres, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé et dans le cadre des dispositions légales, spécialement l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées et par dérogation à l'article 10 ci-après, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.

## **Titre II. Administration, Surveillance**

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs seront rééligibles

**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

**Art. 6.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de manière générale ou ponctuellement concernant la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, associés ou non.

Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, soit par la signature conjointe d'un administrateur et de l'administrateur-délégué.

**Art. 7.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un administrateur-délégué.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

## **Titre III. Assemblée Générale et Répartition des Bénéfices**

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit au siège social ou à tout autre endroit à de la Commune indiqué dans l'avis de convocation, le troisième lundi du mois d'avril à treize heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort sans que le capital exprimé ne soit réduit. Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties pour autant que la loi le permette.

## **Titre IV. Exercice social, Dissolution**

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 14.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

## **Titre V. Disposition générale**

**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

*Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, ici représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent souscrire aux actions du capital social comme suit:

1) DULWICH FINANCIAL SERVICES S.A, prénommée, deux cent quarante-neuf actions . . . . .	249
2) VESALTECH TECHNOLOGIES S.A., prénommée, une action . . . . .	1
Total: deux cent cinquante actions . . . . .	250

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée au 3, place Dargent L-1413 Luxembourg.

L'assemblée autorise le Conseil d'Administration à fixer en tout temps une nouvelle adresse dans la localité du siège social statuaire.

- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

- 3) Sont nommés administrateurs;

a) Monsieur Massimo Russo, employé privé, né à Bari le 15 novembre 1973, demeurant au L-1750 Luxembourg, 4 avenue Victor Hugo.

b) Monsieur Alain Vasseur, consultant, né à Dudelange le 24 avril 1958, demeurant au L-8277 Holzem, 3, rue de Mamer.

c) Madame Marcella Scarati, employée privée, née à Laterza (Italie), le 22 novembre 1958, demeurant au L-5740 Filsdorf, 2, Gässeln.

- 4) Est nommée commissaire aux comptes:

TRIPLE A CONSULTING, une société anonyme ayant son siège social à L-2156 Luxembourg, 2 Millegässel, R.C. Luxembourg B 61.417.

5) Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an deux mille neuf.

6) Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, l'assemblée autorise le conseil d'administration à confier la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Vasseur, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 23CS, fol. 88, case 8. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

G. Lecuit.

(022112.3/220/173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2005.

**ANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.913.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03132, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

Signature.

(022641.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.



31937

**HELVETICUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 1, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 101.819.

—  
EXTRAIT

Les Associés, dans leurs résolutions du 16 février 2005 ont renouvelé les mandats des gérants:  
- Monsieur Jean-Marc Bourgeois, gérant, 63, rue Félix de Blockhausen, Luxembourg; signature individuelle et co-signature obligatoire sur tous documents engageant la société.  
- Monsieur Reynald Clavien, gérant, 25, rue du Bois, Luxembourg, signature conjointe du gérant technique.  
Leurs mandats prendront fin lors de l'approbation des comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 16 février 2005.

Pour HELVETICUS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02799. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022298.3/833/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**HELVETICUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 1, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 101.819.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02800, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(022299.3/833/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Share capital: USD 100,000.-.**

Registered office: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 86.645.

In the year two thousand four, on the seventh of July.  
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

TOMKINS LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited liability Company incorporated and existing under Luxembourg laws, with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 86.644,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at Aerogolf Center, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

by virtue of a proxy established Luxembourg on June 22, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l. (hereafter the «Company»), incorporated by deed of the undersigned notary on February 28, 2002, published in the Mémorial, Recueil C n° 963 of June 25, 2002, and whose by-laws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 22, 2004, not yet published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to raise it from its present amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000.-) by creation and issue of four thousand (4,000) new shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each.

*Subscription - Payment*

The Company's sole shareholder TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declared to subscribe to the four thousand (4,000) new shares and fully pay them up in the amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) with a share premium of a total amount of one billion nine hundred seventy-eight million one hundred fifty thousand four hundred twenty-one United States Dollars (USD 1,978,150,421.-), by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by

the Company at the value of one billion nine hundred seventy-eight million two hundred fifty thousand four hundred twenty-one United States Dollars (USD 1,978,250,421.-).

All assets and liabilities contributed to the Company comprise, amongst others:

\* Four thousand (4,000) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each representing the entire share capital of TOMKINS OVERSEAS FINANCING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée») with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 86.642.

\* Four thousand (4,000) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each representing the entire share capital of TOMKINS OVERSEAS FUNDING, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée») with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 86.643.

\* Receivables for a total amount of five thousand three hundred twenty-two United States Dollars (USD 5,322.-).

\* Liabilities for a total amount of twenty-seven thousand fourteen United States Dollars (USD 27,014.-).

\* Four thousand (4,000) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each of the Company.

\* Cash at bank for a total amount of thirty-two thousand forty-six United States Dollars (USD 32,046.-).

#### *Evidence of the contribution's existence and value*

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of TOMKINS LUXEMBOURG S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of all assets and liabilities to be contributed to the Company and a balance sheet of TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed dated June 22, 2004 certified «true and correct» by the managers of TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed.

#### *Effective implementation of the contribution*

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of all its assets and liabilities to be contributed and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of all its assets and liabilities is effective today without qualification;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and towards any third party.

#### *Variable rate capital tax exemption request*

Considering that it concerns a contribution in kind of all assets and liabilities of one Luxembourg resident company to another Luxembourg resident company (the Company) the Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

IV. The sole shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to reduce it from its present amount of two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000.-) to one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) by the cancellation of the four thousand (4,000) shares of the Company with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25) each, together with the thereto attached share premium, which have been contributed to the Company, in order to avoid that the Company holds its own shares.

V. Pursuant to the above increase and decrease of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, entirely paid-in.»

#### *Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social aux 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.644,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au Aerogolf Center, 1B, Heinhaff, L-1736 Senningerberg

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 22 juin 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 963 du 25 juin 2002 et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 juin 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000,-) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent mille dollars américains (USD 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille dollars américains (USD 100.000,-) à deux cent mille dollars américains (USD 200.000,-) par la création et l'émission de quatre mille (4.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune.

#### *Souscription - Libération*

L'associée unique TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux quatre mille (4.000) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement au montant de cent mille dollars américains (USD 100.000,-), avec une prime d'émission d'un montant total de un milliard neuf cent soixante-dix-huit million cent cinquante mille quatre cent vingt et un dollars américains (USD 1.978.150.421,-) par apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à et acceptés par la Société à la valeur de un milliard neuf cent soixante-dix-huit millions deux cent cinquante mille quatre cent vingt et un dollars américains (USD 1.978.250.421,-).

L'intégralité des actifs et passifs apportés à la Société comprend entre autre:

\* Quatre mille (4.000) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) représentant l'intégralité du capital social de TOMKINS OVERSEAS FINANCING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social aux 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.642.

\* Quatre mille (4.000) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) représentant l'intégralité du capital social de TOMKINS OVERSEAS FUNDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social aux 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.643.

\* Des créances pour un montant total de cinq mille trois cent vingt-deux dollars américains (USD 5.322,-).

\* Des dettes pour un montant total de vingt-sept mille quatorze dollars américains (USD 27.014,-).

\* Quatre mille (4.000) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) de la Société.

\* Des avoirs bancaires pour un montant de trente-deux mille quarante-six dollars américains (USD 32.046,-).

#### *Preuve de l'existence et valeur de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par une déclaration d'apport émise par TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, attestant qu'elle est le propriétaire des tous ses actifs et passifs transférés et par un bilan de TOMKINS LUXEMBOURG S.à r.l., précitée, en date du 22 juin 2004, certifié «sincère et véritable» par ses gérants.

#### *Réalisation effective de l'apport*

TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare que:

- Elle est la seule propriétaire sans restrictions des tous ses actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles.

- L'apport de ces actifs et passifs est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui.

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

#### *Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit d'un apport en nature de tous les actifs et passifs d'une société luxembourgeoise à une autre société luxembourgeoise (la Société), la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

IV. L'associé unique décide de réduire le capital social à concurrence de cent mille dollars américains (USD 100.000) pour le porter de son montant de deux cent mille dollars américains (USD 200.000,-) à cent mille dollars américains (USD 100.000,-) par l'annulation de quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, avec la prime d'émission y attachée, contribuées à la Société, afin d'éviter que la Société ne détienne ses propres parts sociales.

V. Suite à l'augmentation et la réduction de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000,-) représenté par quatre (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents euros (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2004, vol. 144S, fol. 42, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2004.

J. Elvinger.

(022120.3/211/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2005.

**ERASMUS PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, Niveau 2.

R. C. Luxembourg B 67.367.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 31 décembre 2000

il résulte que les associés sont successivement

SELINE PARTICIPATIONS S.A.,

15, boulevard Royal,

L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

EUROLUX MANAGEMENT S.A.,

15, boulevard Royal,

L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03441. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022659.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ERASMUS PROPERTIES & CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, Niveau 2.

R. C. Luxembourg B 67.367.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2004

il résulte que les associés sont successivement

SELINE FINANCE Ltd.,

27 New Bond Street,

6B-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

SELINE MANAGEMENT Ltd.,

27 New Bond Street,

GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02814. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022661.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 96.300.

In the year two thousand and four, on the twenty-third day of December.  
Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP a limited partnership existing under the laws of Delaware, represented by its general partner, having its business address at 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, United States of America,

duly represented by Alain Goebel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.300, having, its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of November 17, 2003, number 1208, page 57950, last modified pursuant to a deed of the undersigned notary on September 1, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to reduce the share capital of the Company by an amount of thirteen thousand four hundred euro (EUR 13,400.-), in order to bring it from its current amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to an amount of seventeen thousand six hundred euro (EUR 17,600.-), through the cancellation of five hundred thirty-six (536) shares of class A having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, which have been acquired by the Company.

*Second resolution*

The sole partner decides to cancel the remaining existing classes of shares, namely the class B and the class C.

*Third resolution*

The sole partner now decides to re-denominate the share capital into two (2) distinct classes of shares, a class A and a class B, and to allocate the shares of the Company as follows: three hundred fifty-four (354) shares to the class A and three hundred fifty (350) shares to the class B.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set seventeen thousand six hundred euro (EUR 17,600.-) represented by three hundred fifty-four (354) shares of class A having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and three hundred fifty (350) shares to the class B having a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-troisième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP, un limited partnership régi selon les lois du Delaware, représenté par son general partner, ayant son adresse professionnelle au 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, Etats-Unis d'Amérique,

dûment représentée par Alain Goebel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxem-

bourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.300, constituée suivant acte notarié du notaire instrumentaire en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 novembre 2003, numéro 1208 page 57950, modifié pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de treize mille quatre cents euros (EUR 13.400,-), pour le réduire de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de dix-sept mille six cent euros (EUR 17.600,-) par l'annulation des cinq cent trente-six (536) parts sociales de classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, qui ont toutes été acquises par la Société.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide d'annuler les classes de parts sociales existantes restantes, notamment la classe B et la classe C.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide maintenant de ré-exprimer le capital social en deux (2) classes de parts sociales distinctes, une classe A et une classe B, et d'allouer les parts sociales de la Société comme suit: trois cent cinquante-quatre (354) parts sociales à la classe A et trois cent cinquante (350) parts sociales à la classe B.

*Quatrième résolution*

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'article 6 paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art 6.** Le capital social est fixé à la somme de dix-sept mille six cent euros (EUR 17.600,-) représenté par trois cent cinquante-quatre (354) parts sociales de la classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et par trois cent cinquante (350) parts sociales de la classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

*Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué environ deux mille euros.

Dont acte notarié, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, vol. 23CS, fol. 19, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2005.

J. Elvinger.

(022577.3/211/101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.300.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(022578.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ROMAVER COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 31.358.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(022395.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 95.308.

In the year two thousand and four, on the nineteenth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the partner of INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated by deed enacted on the first of August 2003, inscribed in Luxembourg Trade Register section B number 95.308, published in Mémorial C number 953, page 45,711, on September 16, 2003 and whose Articles of Incorporation have never been modified.

The meeting is presided by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist, residing in Torgny, Belgium.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole partner present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing person and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the 932 (nine hundred and thirty-two) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole partner exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the partner has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1.- Increase of the issued share capital by an amount of EUR 3,375 (three thousand three hundred and seventy-five euro) so as to raise it from its present amount of EUR 23,300 (twenty-three thousand three hundred) to EUR 26,675 (twenty-six thousand six hundred and seventy-five euro) by the issue of 135 (one hundred and thirty-five) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each, by contribution in cash.

2.- Amendment of article eight of the Articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the partner decides what follows:

*First resolution*

It is decided to increase the corporate capital by the amount of EUR 3,375 (three thousand three hundred and seventy-five euro) so as to raise it from its present amount of EUR 23,300 (twenty-three thousand three hundred) to EUR 26,675 (twenty-six thousand six hundred and seventy-five euro) by the issue of 135 (one hundred and thirty-five) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euro) each.

*Second resolution*

It is decided to admit the sole partner NMÀ1 PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL LIMITED acting in its capacity of general partner of NMÀS 1 PRIVATE EQUITY FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP, to the subscription of the 135 (one hundred and thirty-five) new shares.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon NMÀ1 PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL LIMITED, prenamed, acting in its capacity of general partner of NMÀS 1 PRIVATE EQUITY FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP, represented by Miss Rachel Uhl, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the 135 (one hundred and thirty-five) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 3,375 (three thousand three hundred and seventy-five euro), as was certified to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend Article eight of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 26,675 (twenty-six thousand six hundred and seventy-five euro) represented by 1,067 (one thousand sixty-seven) shares of EUR 25 (twenty-five euro) each.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately 2,000 EUR.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille quatre, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée INVERSIO-NES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 95.308, constituée suivant acte reçu le 1<sup>er</sup> août 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 953, page 45, 711 du 16 septembre 2003 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I. L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, toutes les 932 (neuf cent trente-deux) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 3.375 (trois mille trois cent soixante-quinze euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 23.300 (vingt-trois mille trois cents euro) à EUR 26.675 (vingt-six mille six cent soixante-quinze euro) par l'émission de 135 (cent trente-cinq) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

2.- Modification afférente de l'article huit des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

*Première résolution*

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 3.375 (trois mille trois cent soixante-quinze euro) pour le porter de son montant actuel de EUR 23.300 (vingt-trois mille trois cents euro) à EUR 26.675 (vingt-six mille six cent soixante-quinze euro) par l'émission de 135 (cent trente-cinq) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune, par apport en numéraire.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'admettre l'associé unique, NMÀ1 PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL LIMITED agissant en sa qualité de gérant (general partner) de NMÀS 1 PRIVATE EQUITY FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP, à la souscription des 135 (cent trente-cinq) parts sociales nouvelles:

*Intervention - Souscription - Libération*

Ensuite NMÀ 1 PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL LIMITED, prénommée, agissant en sa qualité de gérant (general partner) de NMÀS 1 PRIVATE EQUITY FUND US N° 3 LIMITED PARTNERSHIP, représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, prénommée, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux 135 (cent trente-cinq) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 3.375 (trois mille trois cent soixante-quinze euro) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article huit des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 26.675 (vingt-six mille six cent soixante-quinze euro) divisé en 1.067 (mille soixante-sept) parts sociales de EUR 25 (vingt-cinq euro) chacune.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 2.000 EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.



Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, vol. 144S, fol. 95, case 11. – Reçu 33,75 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

J. Elvinger.

(022572.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**INVERSIONES EN ALQUILER DE MAQUINARIA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 95.308.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

J. Elvinger.

(022574.3/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**RENO DE MEDICI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 58.425.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 23 décembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte et accepte les démissions présentées par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, L-1930 Luxembourg 12, avenue de la Liberté, et Monsieur Mirko La Rocca, employé privé, demeurant à Fabriano (Italie), Viale Aristide Merloni 1, de leur fonction d'Administrateur de la société. Les lettres de démission resteront annexées au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

*Troisième résolution*

En remplacement des Administrateurs démissionnaires, l'Assemblée décide de nommer, avec effet immédiat, les Administrateurs suivants:

\* Monsieur Roland Bingen, Comptable, né le 8 août 1967 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3927 Mondercange, 90, Grand-rue;

\* Madame Sonja Schorn, Employé Privé, née le 25 janvier 1966 à Steinfurt, demeurant professionnellement à L-3852 Schifflange, 21, rue Aloyse Kayser.

Les mandats ainsi conférés aux nouveaux administrateurs viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 2005.

RENO DE MEDICI INTERNATIONAL S.A.

M. del Cane / R. Bingen / S. Schorn

Président / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022533.3/043/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**LatCap II SPV V-A (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.015.000,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 75.441.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du seul associé LatCap II SPV V-B (LUXEMBOURG), S.à r.l. de la société tenue en date du 14 janvier 2005 que le siège social du seul associé est transféré à partir du 14 janvier 2005 à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022417.3/805/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**HOLDING SIX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 98.680.

L'an deux mille cinq, le trois mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HOLDING SIX S.A.H., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 23 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 264 du 5 mars 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 98.680.

L'assemblée est présidée par Monsieur Luc Lesire, employé privé, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Blazenka Bartolovic, employée privée, demeurant à Nospelt.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Muriel Cady, employée privée, demeurant à Battincourt (Belgique).

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1. Transfert du siège social à L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, et modification subséquente du deuxième alinéa de l'article premier des statuts.

2. Démission du conseil d'administration et nomination d'un nouveau conseil d'administration.

3. Démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

4. Divers.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie, et de modifier, par conséquent, le deuxième alinéa de l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Article 1<sup>er</sup>. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Bertrange.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission des administrateurs actuels, à savoir: Monsieur Max Galowich, Monsieur Georges Gretd et Monsieur Jean-Paul Frank, et de leur donner décharge pleine et entière.

L'assemblée décide de nommer en leur remplacement:

a) SWAN HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Gibraltar, 30-38 Main Street, Suite 31, Don House,

b) SCOTMARSH FOUNDATION LLC, société de droit de l'Etat américain de Maryland, avec siège social à 21201 Baltimore, Maryland (Etats-Unis d'Amérique), 254 West Chase Street,

c) AUDICO INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-8064 Bertrange, 1, cité Millewée,

lesquels termineront le mandat des administrateurs démissionnaires.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes actuel, à savoir la société anonyme LUX AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement la société à responsabilité limitée LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 43.298, qui terminera le mandat du commissaire aux comptes démissionnaire.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: L. Lesire, B. Bartolovic, M. Cady, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, vol. 147S, fol. 36, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

E. Schlessler.

(022460.3/227/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

31947

**HOLDING SIX S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 98.680.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

E. Schlessler  
Notaire

(022462.3/227/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**GALEA CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 72.215.

Par résolution en date du 1<sup>er</sup> mars 2005, les Administrateurs de la société GALEA CAPITAL S.A. ont décidé de transférer le siège social de la société du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

B. Nasr  
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02014. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

*Resolution of the board of directors of March 1<sup>st</sup>, 2005*

The Undersigned, acting in their capacity of Directors of GALEA CAPITAL S.A., a private company with limited liability having its registered office at 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, registered in Luxembourg under nr B 72.215 (the «Company»), herewith resolve:

- to transfer the registered office of the Company, within the municipality of Luxembourg-City, from 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg to 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, as per March 1<sup>st</sup>, 2005.

Luxembourg, March 1<sup>st</sup>, 2005.

For the Board  
K. van Baren / MONTEREY SERVICES S.A. / B. Nasr  
Director / Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022318.3/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**FLEXAFORT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, Niveau 2.  
R. C. Luxembourg B 100.389.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2004

il résulte que les associés sont successivement

SELINE FINANCE Ltd.,

27 New Bond Street,

6B-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

SELINE MANAGEMENT Ltd.,

27 New Bond Street,

GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03148. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022665.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
**Share capital: USD 100,000.**

Registered office: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 86.644.

In the year two thousand four, on the twenty-second of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, currently prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability Company incorporated and existing under Luxembourg laws, with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, is under process, here represented by Miss Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established Luxembourg on June 22, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l. (hereafter «the Company»), incorporated by deed of the undersigned notary on February 28, 2002, published in the *Mémorial*, Recueil C n° 963 of June 25, 2002, and whose by-laws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 2, 2004, not yet published in the *Mémorial Recueil des sociétés et Associations*.

II. The Company's share capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the share capital by one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to raise it from its present amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000.-) by creation and issue of four thousand (4,000) new shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declared to subscribe to the four thousand (4,000) new shares and fully pay them up in the amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) together with a share premium of a total amount of one billion nine hundred seventy-eight million one hundred thirty-nine thousand seven hundred sixty-three United States Dollars (USD 1,978,139,763.-) and the allocation of nine thousand nine hundred and sixty-five United States Dollars (USD 9,965.-) to the legal reserve of the Company, by contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of one billion nine hundred seventy-eight million two hundred forty-nine thousand seven hundred twenty-eight United States Dollars (USD 1,978,249,728.-).

All assets and liabilities contributed to the Company comprise, amongst others:

\* Four thousand (4,000) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each representing the entire share capital of TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company («société à responsabilité limitée») with registered office at 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and company Register, section B, under number 86.645.

\* Receivables for a total amount of four thousand nine hundred and thirty-seven United States Dollars (USD 4,937.-).

\* Liabilities for a total amount of twenty-seven thousand fourteen United States Dollars (USD 27,014.-).

\* Four thousand (4,000) shares with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each of the Company.

\* Cash at bank for a total amount of thirty-one thousand seven hundred thirty-eight United States Dollars (USD 31,738.-).

*Evidence of the contribution's existence and value*

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification by TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, attesting that it is the unrestricted owner of all its assets and liabilities to be contributed to the Company and a balance sheet of the TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed dated June 22, 2004 certified «true and correct» by the managers of TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed.

*Effective implementation of the contribution*

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of all its assets and liabilities contributed and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of all its assets and liabilities is effective today without qualification;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Variable rate capital tax exemption request*

Considering that it concerns a contribution in kind of all assets and liabilities of one Luxembourg resident company to another Luxembourg resident company (the Company) the Company expressly requests the capital contribution

duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

IV. The sole shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) to reduce it from its present amount of two hundred thousand United States Dollars (USD 200,000.-) to one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) by the cancellation of the four thousand (4,000) shares of the Company with a nominal value of twenty-five United States Dollars (USD 25) each, together with the thereto attached share premium, which have been contributed to the Company, in order to avoid that the Company holds its own shares.

V. Pursuant to the above increase and decrease of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at one hundred thousand United States Dollars (USD 100,000.-) represented by four thousand (4,000) shares of twenty-five United States Dollars (USD 25.-) each, entirely paid in.»

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social aux 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, et dont l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, est en voie d'attribution, ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 22 juin 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de TOMKINS LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 février 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 963 du 25 juin 2002 et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 mars 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000.-) représenté par quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25.-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent mille dollars américains (USD 100.000.-) pour le porter de son montant actuel de cent mille dollars américains (USD 100.000.-) à deux cent mille dollars américains (USD 200.000.-) par la création et l'émission de quatre mille (4.000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25.-) chacune.

#### Intervention - Souscription - Libération

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux quatre mille (4.000) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement au montant de cent mille dollars américains (USD 100.000), avec une prime d'émission d'un montant total de un milliard neuf cent soixante-dix-huit million cent trente-neuf mille sept cent soixante-trois dollars américains (USD 1.978.139.763,-) et une allocation à la réserve légale de neuf mille neuf cent soixante-cinq dollars américains (USD 9.965,-), par apport en nature de l'intégralité de ses actifs et passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à et acceptés par la Société à la valeur de un milliard neuf cent soixante-dix-huit million deux cent quarante-neuf mille sept cent vingt-huit dollars américains (USD 1.978.249.728).

L'intégralité des actifs et passifs apportés à la Société comprend entre autres:

\* Quatre mille (4.000) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25.-) représentant l'intégralité du capital social de TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social aux 23-25, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 86.645.

\* Des créances pour un montant total de quatre mille neuf cent trente-sept dollars américains (USD 4.937.-).

\* Des dettes pour un montant total de vingt-sept mille quatorze dollars américains (USD 27.014.-).

\* Quatre mille (4.000) parts sociales avec une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) de la Société.

\* Avoirs bancaires pour un montant de trente et un mille sept cent trente-huit dollars américains (USD 31.738,-).

*Preuve de l'existence et valeur de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par une déclaration d'apport émise par TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, attestant qu'elle est le propriétaire des tous ses actifs et passifs transférés et par un bilan de TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, en date du 22 juin 2004, certifié «sincère et véritable» par ses gérants.

*Réalisation effective de l'apport*

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., précitée, par son mandataire, déclare que:

- Elle est la seule pleine propriétaire des tous ses actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles.

- L'apport de ces actifs et passifs est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui.

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit d'un apport en nature de tous les actifs et passifs d'une société Luxembourgeoise à une autre société Luxembourgeoise (la Société), la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

IV. L'associé unique décide de réduire le capital social à concurrence de cent mille dollars américains (USD 100.000) pour le porter de son montant de deux cent mille dollars américains (USD 200.000,-) à cent mille dollars américains (USD 100.000,-) par l'annulation des quatre mille (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, avec la prime d'émission correspondante, contribuées à la Société, afin d'éviter que la société ne détienne ses propres parts sociales.

V. Suite à l'augmentation et la réduction de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent mille dollars américains (USD 100.000,-) représenté par quatre (4.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq dollars américains (USD 25,-) chacune, entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents euro (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2004, vol. 144S, fol. 13, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2005.

J. Elvinger.

(022117.3/211/174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mars 2005.

**INSTITUT LA MAISON DE LA BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8340 Olm, 14, boulevard Robert Schuman.

R. C. Luxembourg B 104.477.

*Extrait des résolutions de l'AGA du 10 mars 2005*

Par le biais d'une Assemblée Générale des Associés:

\* Madame Elisabeth Berrettini a cédé 49 (quarante-neuf) parts sociales à Monsieur Patrick Dessainte, demeurant à L-8340 Olm, 14, boulevard Robert Schuman et,

\* Madame Julie Dessainte a cédé 51 parts (cinquante et un) parts sociales à Monsieur Patrick Dessainte.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03058. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022409.3/1137/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**S.E.T. SOCIETE EUROPEENNE DE TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.436.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 octobre 2004*

*Résolution*

L'assemblée ratifie les cooptations de MM. Ferdinando Cavalli et Luca Checchinato, décidée par le conseil d'administration en ses réunions du 2 juillet 2002 et du 4 août 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre d'administrateurs de cinq à quatre et de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Mme Isabelle Dumont, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes:*

FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim L-2419 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03020. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022494.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**CHARBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 73.573.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 15 décembre 2004 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Brian Andrew Linden, administrateur de société, demeurant au 7 Westmoreland Road, Barnes, Londres, GB-SW6 4HP (Royaume-Uni);

Monsieur Pascal Heberling, administrateur de société, demeurant au 23, rue Henri Cloppet, Le Vesinet (F-78110);

Monsieur Nicolas Paulmier, administrateur de société, demeurant 12, rue Piccini à F-75116 Paris;

jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 mai 2005;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 mai 2005.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour CHARBA LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02933. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022375.3/1005/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**CHARBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 73.573.

Les comptes annuels au 31 mai 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02938, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(022353.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**CHARBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.573.

Les comptes annuels au 31 mai 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02936, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(022350.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**CHARBA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 73.573.

Les comptes annuels au 31 mai 2004, enregistrés à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Signature

(022360.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**MOTWIT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 8.351.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2005*

Messieurs Norbert Schmitz et Jean-Marie Poos et S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période d'un an. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période d'un an.

*Pour MOTWIT S.A.*

N. Schmitz

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02180. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022463.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**MAITLAND EUROPE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 88.645.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 11 octobre 2004:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire, à savoir:

*Administrateurs:*

- Rory K. Kerr, 16 Windsor Place, Dublin 2, Irlande;
- Alan D. Butler, Falcon Cliff, Douglas IM99 1 EP, Ile de Man;
- Steven Georgala, 35, rue la Boétie, F-75008 Paris.

*Commissaire aux comptes:*

- FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 octobre 2004.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2005, réf. LSO-BC00438. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022434.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.



31953

**MAI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 96.794.960,- EUR.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 42.206.

—  
EXTRAIT

En date du 10 mars 2005, l'associé CROSSWALL NOMINEES LTD., une société de droit anglais ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Royaume-Uni, a transféré 1 part sociale de la Société à VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD., une société de droit anglais ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02686. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022453.3/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**MAI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.206.

—  
EXTRAIT

En date du 10 mars 2005, l'associé UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, a transféré 239.930 parts sociales de la Société à VAVASSEUR OVERSEAS HOLDINGS LTD., une société de droit anglais ayant son siège social à Ludgate House, 245 Blackfriars Road, Londres SE1 9UY, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022455.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**VAKRALY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 35.849.

—  
*Rectificatif de l'extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2001*

Le mandat de Monsieur Norbert Werner, en tant qu'Administrateur, n'est pas renouvelé.

Madame Rachel Backes est élue Administrateur pour une période de 6 ans en remplacement de Monsieur Norbert Werner démissionnaire.

*Pour VAKRALY S.A.*

N. Schmitz

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02182. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022466.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**DIMOZIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 53.481.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2005, réf. LSO-BC00104, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2005.

Signature.

(022646.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 70.471.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02091, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

K. Ly Ang.

(022684.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 70.471.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02088, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

K. Ly Ang.

(022685.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**GC PAN EUROPEAN CROSSING LUXEMBOURG I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2017 Luxembourg, 28, rue Jean-Baptiste Fresez.  
R. C. Luxembourg B 70.471.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2004, réf. LSO-AX09020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

K. Ly Ang.

(022687.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 76.630.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02879, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

*Gérant*

D. Bannerman

*Gérant*

(022488.3/4287/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**UniCredit INTERNATIONAL BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 103.341.

Suite à la démission de Monsieur Marco Bolgiani de ses fonctions d'administrateur et Vice-Président du Conseil d'Administration en date du 20 janvier 2005, le Conseil d'Administration de la société a décidé lors de sa réunion du 2 mars 2005, de coopter Monsieur Carlo Giausa à la fonction d'Administrateur et de nommer Monsieur Patrizio Braccioni déjà Administrateur, à la fonction de Vice-Président.

De plus, le Conseil d'Administration a, à la même date, procédé au renouvellement du mandat de la Société KPMG AUDIT, S.à r.l., Luxembourg, en qualité de réviseurs externe et ce, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03190. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022406.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ENCRE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 65.113.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2004*

Messieurs Jean-Marc Cotel et Norbert Schmitz et la société S.G.A. SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour ENCRE S.A.*

N. Schmitz

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02173. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022459.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**VENITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 61.791.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2005, réf. LSO-BC01190, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

*Signature.*

(022566.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**VENITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 61.791.

—  
*Commissaire aux comptes:*

IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anciennement EQUITY TRUST LUXEMBOURG S.A.), 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires du 11 mars 2005, a décidé de renommer IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (le Commissaire aux comptes) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décidera de la liquidation de la Société.

*Conseil d'Administration:*

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg;

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg;

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires du 11 mars 2005, a décidé de renommer VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. et INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (les Administrateurs) pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décidera de la liquidation de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02929. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022564.3/850/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**EXAKT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 61.562.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02641, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

*Signature*

(022563.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

31956

**AIR TOOLS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1527 Luxembourg, 52, rue du Maréchal Foch.  
R. C. Luxembourg B 66.864.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02640, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(022565.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**ROYAL REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 39.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02639, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(022567.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 93.852.

EXTRAIT

Aux termes d'un contrat de souscription entre OFFICE DEPOT OVERSEAS HOLDING LIMITED, l'associé unique de OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l. (la Société), et OFFICE DEPOT OVERSEAS LIMITED en date du 29 mai 2003, la Société accepte OFFICE DEPOT OVERSEAS LIMITED, une société de droit des Bermudes, avec siège social à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton HM 12, Bermuda, inscrite auprès du Registre des Sociétés des Bermudes sous le numéro 33642, comme associé unique de la Société avec effet au 29 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour OD INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) PARTICIPATION, S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022569.3/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**ALTHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 72.793.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social de la société le vendredi 4 février 2005*

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de ALTHE S.A. tenue en date du 4 février 2005 que:

Monsieur Felismino Alcarpe a démissionné de son poste d'Administrateur de la société en date du 31 janvier 2005.

Madame Mary Elisabeth Kathleen Hon-Yin a été cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Felismino Alcarpe, démissionnaire. Madame Hon-Yin achèvera le mandat de Monsieur Alcarpe. La prochaine réunion de l'Assemblée Générale des Actionnaires entérinera sa nomination.

Fait à Bertrange, le 4 février 2005.

H. Schwartz / F. Theismann.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03335. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(022571.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**CABER HOLDINGS LIMITED, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte-Zithe.  
R. C. Luxembourg B 15.507.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

*pour CABER HOLDINGS LIMITED*

Signature

(022530.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**D.R. (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 19.465.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02754, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

D.R. (HOLDINGS) S.A.

Signature

(022531.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**ACCENTURE INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 79.873.

EXTRAIT

Il résulte de résolutions prises par ACCENTURE SCA en date du 17 janvier 2005 que le siège social de la société a été transféré au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 21 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC02961. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022622.3/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**FLOREANVILLE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, Niveau 2.  
R. C. Luxembourg B 84.815.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2004

il résulte que les associés sont successivement

SELINE FINANCE Ltd.,

27 New Bond Street,

6B-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

SELINE MANAGEMENT Ltd.,

27 New Bond Street,

GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03147. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022667.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**AGRILUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 150, route de Diekirch.  
R. C. Luxembourg B 5.410.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 25 janvier 2005*

La séance est ouverte à 14.00 heures à Walferdange.

Bureau:

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau.

Président: Monsieur Bernard Elvinger,

Secrétaire: Monsieur François Elvinger,

Scrutateur: Mademoiselle Hubertina Wulms.

Exposé du Président:

1. Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont représentées.

2. Que tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

3. La présente Assemblée a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Reconduction des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution de reconduire les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social s'étant terminé au 31 décembre 2004.

Sont donc administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005:

- Monsieur Bernard Elvinger,
- Monsieur François Elvinger,
- Mademoiselle Hubertina Wulms.

Conformément à l'article 13 des statuts, la société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de la majorité des administrateurs en fonction.

Est donc commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2005 Monsieur Marcel Stephany.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.00 heures.

Monsieur le secrétaire donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Walferdange, le 25 janvier 2005

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 2005, réf. LSO-BC00010. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(022583.3/211/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**SIXCO, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 94, rue du Golf.  
R. C. Luxembourg B 68.860.

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mars 2005 que:

1. Monsieur André Godinas, demeurant à 9, rue des Grands Champs, B-4181 Hamoir, a été nommé à la fonction de gérant technique pour les activités d'ingénierie, d'études en techniques spéciales et en stabilité de génie civil telles que décrites à l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts de la société.

2. Monsieur André Godinas, demeurant à 9, rue des Grands Champs, B-4181 Hamoir, a été nommé délégué à la gestion journalière pour les activités concernées.

3. Pour ces activités, la société sera valablement engagée par les signatures conjointes de M. Godinas et de M. Gueibe.

Senningerberg, le 11 mars 2005.

S. Delcoigne

Gérant administratif et financier

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03231. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022429.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**FDV II VENTURE, Société Anonyme.**

Registered office: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 101.480.

In the year two thousand and five, on the ninetieth of March.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Ms Catherine Baudhuin, employee, residing in 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg,

acting in her capacity as a special attorney-in-fact of the Board of Directors of FDV II VENTURE, a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 28 June 2004, published in Mémorial C number 873 on 27 August 2004, entered in the Company Register, Section B, under the number 101.480, the articles of incorporation of which have been amended for the last time following a deed of the undersigned notary of 29 October 2004 published in the Mémorial C number 25 on 11 January 2005 (the «Company»),

by virtue of the authority conferred on her by resolution of the board of directors on 10 December 2004, a copy of which resolutions, signed *ne varietur* by the attorney-in-fact and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in her said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I. The issued share capital of the Company is presently set at one hundred fifty-one thousand one hundred fifty euro and fifty cents (EUR 151,150.50) divided into ten thousand one hundred thirty-nine (10,139) Class A shares and ninety thousand six hundred twenty-eight (90,628) Class B shares, each of a nominal value of one euro and fifty cents (EUR 1.50) fully paid up.

II. Pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, the authorised capital of the Company has been set at nine million two hundred fifty-four thousand six hundred eleven euro and fifty cents (EUR 9,254,611.50) to be divided into four hundred fifty-three thousand seventy-four (453,074) Class A shares and five million seven hundred sixteen thousand six hundred sixty-seven (5,716,667) Class B shares, each with a nominal value of one euro fifty cents (EUR 1.50) and pursuant to the same Article 5, the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, such article of the Articles of Association then to be amended so as to reflect the increase of capital.

III. The directors of the Company, by resolution of the board of directors on 10 December 2004, and in accordance with the authority conferred on them pursuant to Article 5 of the Company's articles of association, have decided subject to the confirmation by any one director of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 31 January 2005, an increase of the issued share capital by an amount of seventy-five thousand five hundred seventy-six euro (EUR 75,576.-) in order to raise the issued share capital to the amount of two hundred twenty-six thousand seven hundred twenty-six euro and fifty cents (EUR 226,726.50) by the creation of five thousand seventy (5,070) new Class A shares with a par value of one euro fifty cents (EUR 1.50), and the creation of forty-five thousand three hundred fourteen (45,314) new Class B shares with a par value of one euro fifty cents (EUR 1.50) having the same rights and privileges as the already existing Class A and Class B shares.

IV. The Directors of the Company, by resolutions of the board of directors on 10 December 2004, have accepted subject, to the confirmation by any one director of the receipt of the relevant subscription moneys, which confirmation has occurred on 31 January 2005, and following the cancellation of the preferential subscription rights (if any) of the Class A and Class B shareholders, the subscription of the total of five thousand seventy (5,070) new Class A shares and forty-five thousand three hundred fourteen (45,314) new Class B shares, together with a total share premium of six hundred eighty-two thousand four hundred sixty-five euro and fifty cents (EUR 682,465.50.-) as follows:

AXA REIM FRANCE, a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris, La Défense Cédex: 5,070 Class A Shares;

BEGG (NOMINEES) LTD, a limited company incorporated in accordance with and governed by the laws of the United Kingdom with registered office at 3, Redwood Crescent, Peel Park, East Klibridge, G14 5PR, UK: 2,797 Class B Shares;

MERMOZ KLEBER S.A.S., a société par actions simplifiées incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 83, rue Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris: 6,527 Class B Shares;

IVG IMMOBILIEN AG, an Aktiengesellschaft incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of Germany with registered office at 5, Zanderstrasse, 53177, Bonn: 16,783 Class B Shares;

INVESTIMA 6 S.A.S., a société par actions simplifiée incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at 45, rue Saint Dominique, 75007 Paris: 3,729 Class B Shares;

AXA FRANCE VIE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 4,662 Class B Shares;

AXA FRANCE IARD S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 3,357 Class B Shares;

AXA RE S.A., a société anonyme incorporated in accordance with and governed by the laws of the Republic of France with registered office at Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 7,459 Class B Shares.

V. All these new Class A and Class B shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, together with the share premium, by contribution in cash to the Company on 31 January 2005, so that the total amount of seven hundred fifty-eight thousand forty-one euro and fifty cents (EUR 758,041.50) representing the amount of the above mentioned capital increase and comprising the payment of a share premium in an amount of six hundred eighty-two thousand four hundred sixty-five euro and fifty cents (EUR 682,465.50.-) had been on 31 January 2005 at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI. As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital with effect as of 31 January 2005, paragraph one of Article 5 of the Articles of Association is therefore amended and shall read as follows:

#### **Art. 5. Subscribed capital**

«The subscribed capital of the Company is set at two hundred twenty-six thousand seven hundred twenty-six euro and fifty cents (EUR 226,726.50) divided into fifteen thousand two hundred nine (15,209) Class A shares and one hundred thirty-five thousand nine hundred forty-two (135,942) Class B shares, each of a nominal value of one euro and fifty cents (EUR 1.50) and each with the rights and privileges as defined herein.»

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately nine thousand five hundred euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. Upon request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille et cinq, le neuf mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Madame Catherine Baudhuin, employée, demeurant au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de FDV II VENTURE, une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg, constituée le 28 juin 2004 constituée suivant acte du soussigné notaire, publié au Mémorial C numéro 873 le 27 août 2004, inscrite au Registre des Sociétés, Section B, sous le numéro 101.480, les statuts de laquelle ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du soussigné notaire, le 29 octobre 2004 publié au Mémorial C numéro 25 le 11 janvier 2005 (la «Société»),

en vertu d'une procuration lui conférée par décisions adoptées par le Conseil d'administration de la Société en date du 10 décembre 2004, une copie desdites résolutions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. Le capital social de la Société s'élève actuellement à cent cinquante et un mille cent cinquante euros et cinquante cents (EUR 151.150,50) divisé en dix mille cent trente-neuf (10.139) actions de Catégorie A et quatre-vingt-dix mille six cent vingt-huit (90.628) actions de Catégorie B, les actions ayant une valeur nominale d'un euro cinquante cents (EUR 1,50) chacune, ces actions étant entièrement libérées.

II. En vertu de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à neuf millions deux cent cinquante-quatre mille six cent onze euros et cinquante cents (EUR 9.254.611,50) représenté par quatre cent cinquante-trois mille soixante-quatorze (453.074) actions de Catégorie A et cinq millions sept cent seize mille six cent soixante-sept (5.716.667) actions de Catégorie B, ayant chacune une valeur nominale d'un euro cinquante cents (EUR 1,50) et qu'en vertu du même Article 5, le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital, lequel article des statuts étant alors à modifier de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Les administrateurs de la Société, par résolutions du 10 décembre 2004, et en conformité avec les pouvoirs leur conférés en vertu de l'article 5 des statuts de la Société, ont décidé sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 31 janvier 2005, une augmentation du capital social souscrit à concurrence de soixante-quinze mille cinq cent soixante-seize euros (EUR 75.576) en vue de porter le capital social souscrit à deux cent vingt-six mille sept cent vingt-six euros et cinquante cents (EUR 226.726,50) par la création et l'émission de cinq mille soixante-dix (5.070) nouvelles actions de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un euro cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et de quarante-cinq mille trois cent quatorze (45.314) nouvelles actions de Catégorie B d'une valeur nominale d'un euro cinquante cents (EUR 1,50) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions de Catégorie A et B existantes.

IV. Les administrateurs de la Société, par résolutions du conseil d'administration du 10 décembre 2004, ont accepté, sous réserve de la confirmation par l'un des administrateurs de la réception des fonds de souscription, laquelle confirmation est intervenue le 31 janvier 2005, et suite à l'annulation des droits de souscription préférentiels (le cas échéant) des actionnaires de Catégorie A et B, la souscription des cinq mille soixante-dix (5.070) nouvelles actions de Catégorie A et des quarante-cinq mille trois cent quatorze (45.314) nouvelles actions de Catégorie B, avec une prime d'émission



totale de six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent soixante-cinq euros et cinquante cents (EUR 682.465,50) comme suit:

AXA REIM FRANCE, une société anonyme régie par les lois françaises, ayant son siège social au Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris, La Défense Cédex: 5.070 Actions de Catégorie A:

BEGG (NOMINEES) LTD, une société limitée régie par les lois du Royaume-Uni ayant son siège social à 3 Redwood Crescent, Peel Park, East Klibridge, G14 5PR, UK: 2.797 Actions de Catégorie B;

MERMOZ KLEBER S.A.S., une société par actions simplifiées régie par les lois françaises, ayant son siège social au 83, rue Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris: 6.527 Actions de Catégorie B;

IVG IMMOBILIEN AG, une Aktiengesellschaft régie par les lois allemandes, ayant son siège social au 5, Zanderstrasse, 53177, Bonn: 16.783 Actions de Catégorie B;

INVESTIMA 6 S.A.S., a société par actions simplifiées régie par les lois françaises, ayant son siège social au 45, rue Saint Dominique, 75007 Paris: 3.729 Actions de Catégorie B;

AXA FRANCE VIE S.A., une société anonyme régie par les lois françaises, ayant son siège social au Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 4.662 Actions de Catégorie B;

AXA FRANCE IARD S.A., une société anonyme régie par les lois françaises, ayant son siège social au Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 3.357 Actions de Catégorie B;

AXA RE S.A., une société anonyme régie par les lois françaises, ayant son siège social au Coeur Défense Tour B, La Défense 4, 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris La Défense Cédex: 7.459 Actions de Catégorie B.

V. Toutes les nouvelles actions de Catégorie A et de Catégorie B ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, ensemble avec une prime d'émission, par des versements en numéraire à la Société le 31 janvier 2005, de sorte que la somme de sept cent cinquante huit mille quarante et un euros et cinquante cents (EUR 758.041,50) représentant le montant de la susdite augmentation du capital social et incluant le paiement de la prime d'émission pour un montant de six cent quatre-vingt-deux mille quatre cent soixante-cinq euros et cinquante cents (EUR 682.465,50), se trouvait le 31 janvier 2005 à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

VI. Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit avec effet le 31 janvier 2005, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

#### **Art. 5. Capital souscrit**

«La Société a un capital souscrit de deux cent vingt-six mille sept cent vingt-six euros et cinquante cents (EUR 226.726,50) divisé en quinze mille deux cent neuf (15.209) actions de Catégorie A et cent trente-cinq mille neuf cent quarante-deux (135.942) actions de catégorie B, les actions ayant une valeur nominale d'un euro cinquante cents (EUR 1,50) chacune, ces actions étant entièrement libérées.»

#### *Frais*

Les frais incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de neuf mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. À la requête du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuels, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Baudhuin, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mars 2005, vol. 891, fol. 80, case 11. – Reçu 7.580,42 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

J.-J. Wagner.

(022431.3/239/179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

#### **FDV II VENTURE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 101.480.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mars 2005.

J.-J. Wagner

Notaire

(022432.3/239/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

31962

**MENDOCINO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 52.471.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 10 mars 2005, que:

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur François Winandy, Administrateur, pour l'exercice de son mandat jusqu'au jour de sa démission.

Sont élus et réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- \* Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Luxembourg,
- \* Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (CH),
- \* Monsieur Michele Clerici, Administrateur de sociétés, demeurant à Lugano (CH).

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- \* Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo (CH).

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2005, réf. LSO-BC02651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022343.3/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**HELER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 58.814.

L'an deux mille cinq, le vingt-quatre janvier.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HELER S.A., ayant son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.814, constituée suivant acte reçu par le notaire Camille Hellinckx, alors de résidence à Luxembourg, en date du 16 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 17 juillet 1997 numéro 382.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé dans le cadre de la conversion en euros en date du 7 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 22 janvier 2002, numéro 115.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Fabienne Callot, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Priscillia Villance, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur José De Sousa, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1. Modification de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire et mise en conformité des statuts.
2. Divers.

B. Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C. L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

31963

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra désormais chaque année le troisième mercredi de juin à 10.00 heures.

L'article 16 (alinéa 1<sup>er</sup> - première phrase) des statuts aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira de plein droit chaque année le troisième mercredi de juin à 10.00 heures, dans la commune où se trouve le siège social, soit à ce dernier, soit à l'endroit indiqué dans la convocation.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de six cents euros (600,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Callot, P. Villance, J. De Sousa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 61, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 mars 2005.

P. Bettingen.

(022694.3/202/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**GRUPE SIGN-LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 65.804.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 3 février 2005 que:

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Laurence Bihl, née Bena, sans profession, née le 3 août 1967 à F-57000 Metz, demeurant à F-57130 Vaux, 15, résidence Thiéchamp, de sa fonction d'administrateur de la société, et nomme en son remplacement:

\* Madame Christine Baldelli, assistante de direction, demeurant à F-57155 Marly, 35, rue de la Gare;

Désormais le conseil d'administration sera composé comme suit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle:

\* Monsieur Hervé Bihl, administrateur de société, demeurant à F-57130 Vaux, 15, résidence Thiéchamp, en qualité d'administrateur-délégué,

\* Madame Christine Baldelli, assistante de direction, demeurant à F-57155 Marly, 35, rue de la Gare, en qualité d'administrateur-délégué,

\* Monsieur Luc Mauchien, employé privé, demeurant à F-57860 Malancourt La Montagne, 41, rue de la Potence, en qualité d'administrateur simple,

jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01930. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(022591.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**TACANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 77.608.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2005.

TACANA S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

*Administrateur / Administrateur*

(022608.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

31964

**NORDIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 106.036.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2004, réf. LSO-AX06029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(022604.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**NORDIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 106.036.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 14 septembre 2004 que: L'assemblée a réélu aux postes d'administrateur pour un terme d'une année renouvelable:

- Monsieur Michel Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12, avenue de la Gare,
- Monsieur Jean-Pierre Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12, avenue de la Gare,
- Monsieur Sébastien Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12, avenue de la Gare.

Jusqu'à la prochaine assemblée.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(022601.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**IADI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 81.671.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 11 juin 2004*

*Résolution*

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Luca Checchinato décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 3 septembre 2003.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de cinq à quatre et de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

*Conseil d'administration:*

- MM. Guglielmo Frasoni, consultant, demeurant à I-Rome, président;  
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
Pascal Verdin-Pol, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

AACO, S.à r.l., 6, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque Domiciliaire*

L. Checchinato / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022490.3/024/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**TRIBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 32.467.240,00.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 73.677.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC02019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

Pour TRIBAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICE, S.à r.l.

Gérant

Signatures

(022314.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**ORBITE COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 19.561.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 décembre 2004*

L'assemblée générale révoque les mandats de Messieurs François Faber et Jean Schintgen et réduit le nombre d'administrateurs à 3 personnes.

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats de Messieurs Léon Weyer, Egon Seywert et Jean Vanolst, pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2010.

L'assemblée générale décide de nommer comme réviseur d'entreprises la société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE pour l'année 2004.

Dorénavant le conseil d'administration se compose comme suit:

- 1) Monsieur Léon Weyer, président;
- 2) Monsieur Egon Seywert, membre;
- 3) Monsieur Jean Vanolst, membre.

Commissaire aux comptes:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Fait à Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour extrait conforme

L. Weyer

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022644.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**YUKOS CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 100.000,-.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 92.188.

Il résulte d'une résolution du seul gérant en date du 11 mars 2005 que:

- Le seul gérant décide que le siège social de la société est transféré à partir du 11 mars 2005 à L-2520 Luxembourg 1, allée Scheffer.

- L'adresse professionnelle du gérant de la société TMF CORPORATE SERVICES S.A. est désormais L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022414.3/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**POYEL PARTNERS AND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 78.686.

L'an deux mille cinq, le onze mars.

S'est tenue au siège social de la société, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme POYEL PARTNERS AND INVESTMENTS S.A., avec son siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L sous le numéro B 78.686, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 8 novembre 2000 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Norbert Muller, en date du 21 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 899 du 19 octobre 2001 et suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange en date du 30 janvier 2002, publiée au Mémorial C, numéro 813 du 29 mai 2002 et suivant acte reçu par le notaire Alex Weber de résidence à Bascharage en date du 24 février 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier Marset, gérant de sociétés, demeurant à Wissous (France).

Qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sandra Bossis demeurant professionnellement à Pétange (Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur John Wiame demeurant professionnellement à Pétange (Luxembourg).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le président expose:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureaux, que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous:

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Démission de Monsieur Olivier Marset comme administrateur et administrateur délégué, et décharge lui est accordée de sa fonction,

2. Nomination d'un nouvel administrateur et d'un administrateur délégué,

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président et après s'être reconnue régulièrement constituée a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Olivier Marset comme administrateur et administrateur délégué de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur de la société:

a. La société anonyme ABELIA CONCEPT GROUP avec son siège social à L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy, inscrite au R.C.S.L sous le numéro B 84.733, représentée par son administrateur délégué ayant pouvoir seul de signature.

b. La société anonyme ABELIA CONCEPT GROUP préqualifiée est nommée administrateur délégué de la société.

Le mandat de celle-ci viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2010.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Assemblée Générale extraordinaire tenue en date du onze mars de l'an deux mille cinq (11 mars 2005) au siège social de la société 165A, route de Longwy, L-4751 Pétange.

O. Marset / S. Bossis / J. Wiame

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 15 mars 2005, réf. LSO-BC03407. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022630.3/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**MGI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. ORDINALUX, S.à r.l.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 20.114.

En 1997, ont eu lieu les cessions de parts sociales suivantes:

- la société PROFIL SAH ayant son siège social à Luxembourg, a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 240 parts à Monsieur Thinnes Gaston, demeurant à Howald, et 240 parts à Monsieur Streicher Raymond, demeurant à Bettange/Mess,

- Monsieur Streicher Raymond a cédé 7 parts sociales à Madame Nicole Weidenhaupt, demeurant à Walferdange,

- Monsieur Thinnes Gaston a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 250 parts à la société anonyme, FIDUCIAIRES REUNIES DE BONNEVOIE S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

- Monsieur Streicher Raymond a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 243 à la société anonyme, FIDUCIAIRES REUNIES DE BONNEVOIE S.A.

La société anonyme, FIDUCIAIRES REUNIES DE BONNEVOIE S.A. détient 493 parts sociales et Madame Nicole Weidenhaupt détient 7 parts sociales.

Le 21 mai 2004, ont eu lieu les cessions de parts suivantes:

- la société anonyme, FIDUCIAIRES REUNIES DE BONNEVOIE S.A. a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 493 parts à la société anonyme, SOCIETE FIDUCIAIRE S.A., ayant son siège social à Diekirch,
- Madame Nicole Weidenhaupt a cédé la totalité de ses parts sociales, soit 7 parts à la société anonyme, SOCIETE FIDUCIAIRE S.A.

Le 4 juin 2004, ont eu lieu les cessions de parts suivantes:

- la société anonyme, SOCIETE FIDUCIAIRE S.A. cède 245 parts sociales qu'elle détient à Monsieur Nico Hansen, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon,
- la société anonyme, SOCIETE FIDUCIAIRE S.A. cède 255 parts sociales qu'elle détient à Monsieur Dominique Gossart, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.

Les parts sociales de la société MGI LUXEMBOURG, S.à r.l. sont détenues par:

- Monsieur Nico Hansen, 245 parts,
- Monsieur Dominique Gossart, 255 parts.

Luxembourg, le 10 mars 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2005, réf. LSO-BC02424. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022581.3/1218/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**SOCIETE DE RADIODIFFUSION LUXEMBOURGEOISE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2339 Luxembourg, 2, rue Christophe Plantin.

R. C. Luxembourg B 38.432.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 avril 2004*

L'assemblée générale décide de confirmer la nomination par le conseil de gérance:

- De Messieurs Charles Ruppert, administrateur délégué, directeur général du groupe saint-paul demeurant à Niederdonven et de Léon Zeches, administrateur, directeur du groupe saint-paul demeurant à Luxembourg comme membres du conseil de continuer les mandats des membres démissionnaires, Messieurs Paul Zimmer et Jos. Jentgen.
- De Monsieur Fredy Thyès, demeurant à L-2551 Luxembourg, 47, avenue du 10 Septembre comme directeur, gérant journalier et membre du conseil de gérance en remplacement de Monsieur Frank Zeimet, démissionnaire. Le mandat de Monsieur Thyès prend fin à l'issue de l'assemblée générale en 2006.
- De B.D.O. COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire comme réviseur d'entreprise. L'assemblée générale décide de renouveler le mandat pour les exercices 2004 et 2005.
- De Monsieur Egon Seywert, ingénieur commercial, demeurant à Livange comme secrétaire du conseil de gérance.

Luxembourg, le 11 janvier 2005.

Pour extrait conforme

L. Weyer

Président du Conseil de Gérance

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2005, réf. LSO-BA06289. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022638.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**FLAMINIA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue, Niveau 2.

R. C. Luxembourg B 84.812.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 1<sup>er</sup> juillet 2004

il résulte que les associés sont successivement

SELINE FINANCE Ltd.,

27 New Bond Street,

6B-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société

et

SELINE MANAGEMENT Ltd.,

27 New Bond Street,

GB-W1S 2RH Londres, Royaume-Uni, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2005, réf. LSO-BC03146. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022669.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

**SORBING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 55.213.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 février 2005*

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 mars 2005, réf. LSO-BC01714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022695.3/655/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---

**NEW CALEDONIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 76.401.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Vincent Thill, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de sa fonction de Commissaire.

La lettre de démission datée du 17 décembre 2004 restera annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en qualité de Commissaire.

Le Commissaire ainsi nommé sera en charge des comptes annuels clôturé au 31 décembre 2003.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mars 2005.

NEW CALEDONIA INVESTMENTS S.A.

S. Vandt / D. Murari

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mars 2005, réf. LSO-BC01876. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022537.3/043/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mars 2005.

---